

0640609P
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE ALBERT CAMUS
18 BIS AVENUE DE SAINTE CROIX
64100 BAYONNE
Tel : 0559550190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 17

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/10/2023

Réuni le : 19/10/2023

Sous la présidence de : Emmanuelle Jaureche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Libellé de la délibération :

4 Conventions:

-Programme d'actions à destination des établissements scolaires du REP pour : 40 000€

-Programme d'actions du collège A. Camus pour l'année 2022 – 2023 pour : 17 000€

-Projet « Démocratie scolaire : impliquer les élèves dans l'aménagement et la rénovation de leurs espaces de vie » pour 10 000€.

-Projet Faire culture commune : enquête collaborative autour de la relation école-famille dans les quartiers prioritaires de Bayonne pour 5 500€

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0